

## Soyez les bienvenus !

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Les membres du conseil de l'arrondissement se joignent à moi pour souhaiter la plus cordiale bienvenue à tous ceux et celles qui viennent de s'établir dans l'arrondissement de Brossard.

Jour après jour, vous serez à même d'apprécier les différents avantages que vous offre Brossard : ses parcs et espaces verts, son souci de dispenser des services de qualité et sa situation géographique enviable.

À l'intérieur de cette édition, vous trouverez une foule de renseignements concernant les services offerts par l'arrondissement : les loisirs, le développement communautaire, la bibliothèque, les travaux publics et l'urbanisme. Nous avons également préparé, à votre intention, une pochette contenant diverses publications susceptibles de vous intéresser.

### Un peu d'histoire

L'ancienne Ville de Brossard fut officiellement créée le 14 février 1958, du nom de son fondateur et premier maire, Georges-Henri Brossard. Elle a été érigée sur la partie est du territoire qui était alors connu sous l'appellation « Municipalité de la Paroisse de La Prairie-de-la-Magdeleine ». À l'époque, on y dénombre 3 400 habitants.

À deux reprises, le territoire de Brossard est agrandi. Le 8 août 1964, une partie de la terre n° 121 de l'ancienne Ville de Greenfield Park y est rattachée. Puis, le 25 mars 1978, la municipalité de Notre-Dame du Sacré-Cœur, dont les limites étaient enclavées dans le territoire même de Brossard, est annexée à cette dernière.

Vous pouvez vous la procurer en vous présentant à la réception de la mairie d'arrondissement.

De plus, pour tout renseignement particulier, vous pouvez communiquer avec notre Service à la clientèle, au 463-7100, poste 5215, ou, par courriel (information.brossard@ville.longueuil.qc.ca). Le site Internet de la Ville ([longueuil.ca](http://longueuil.ca)) est également une importante source d'information mise à jour régulièrement.

Nous vous invitons à vous impliquer et à participer activement à la vie de l'arrondissement. Vous contribuerez ainsi à enrichir son caractère particulier et son dynamisme et à faire en sorte que l'arrondissement de Brossard demeure un milieu où il fait bon vivre.



Le 1<sup>er</sup> janvier 2002, Brossard est fusionnée avec les villes de Boucherville, Greenfield Park, LeMoine, Longueuil, Saint-Bruno-de-



La saison d'activités d'automne bat actuellement son plein. Profitez-en pleinement en utilisant les différentes installations récréatives et culturelles mises à votre disposition.

Nous sommes heureux de vous accueillir parmi nous.

La présidente de l'arrondissement de Brossard et membre du comité exécutif,

*Nicole Carrier*

Nicole Carrier

Montarville, Saint-Hubert et Saint-Lambert. Elle devient alors l'arrondissement de Brossard, l'un des sept arrondissements qui forment la nouvelle Ville de Longueuil. En 2005, sa population se chiffre à près de 68 500 résidents, une population caractérisée par la présence de plusieurs groupes ethniques.

Le 20 juin 2004, un référendum est tenu dans l'arrondissement. Les citoyens doivent se prononcer sur le maintien ou non de Brossard au sein de la Ville de Longueuil. À la suite des résultats du référendum, l'ancienne Ville de Brossard sera reconstituée le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

### Brossard

bonjour !



#### Mairie d'arrondissement

2001, boulevard Rome

- Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30

Renseignements généraux	463-7030
Conseil d'arrondissement	463-7031
Direction d'arrondissement	463-7032
Service à la clientèle	463-7030
Service de l'administration	463-7029
Urbanisme, permis et inspection	463-7033
Comptoir du Service du loisir et du développement communautaire	463-7035

- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 16 h 30
- Mardi de 8 h 30 à 20 h 30
- Samedi de 9 h à 12 h

Centre socioculturel ..... 463-7131  
7905, avenue San-Francisco

Service de la bibliothèque .. 463-7130  
7855, avenue San-Francisco

- Lundi et vendredi de 13 h 30 à 21 h 30
- Mardi et jeudi de 9 h 30 à 21 h 30
- Mercredi : fermé
- Samedi de 10 h à 17 h
- Dimanche de 11 h à 17 h

Service des travaux publics ..... 463-7034  
3800, boulevard Matte

- Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 30
- En cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture ou lors d'un congé férié, composez le ..... 926-7911

### Congé férié

Les bureaux de la mairie de l'arrondissement, incluant la bibliothèque et le comptoir du Service du loisir et du développement communautaire, seront fermés le lundi 10 octobre, fête de l'Action de grâce.

### Séances du conseil d'arrondissement

Les prochaines séances publiques auront lieu les lundis 7 novembre et 12 décembre à 20 h à la salle du conseil de l'arrondissement, au 2001, boulevard Rome. On peut joindre les membres du conseil d'arrondissement au 463-7031.

## Welcome!

### Dear Fellow Citizens,

The members of your borough council join with me to extend a very warm welcome to all those who recently moved to the Borough of Brossard.

As the days go by, you will be able to appreciate the different advantages of living in Brossard: its parks and green spaces, its commitment to delivering quality services and its enviable geographic location.

This edition of *Ici Longueuil* brings you a wealth of information about all the services offered by the Borough: recreational activities, community development, library, public works and town planning. We have also prepared an information kit especially for you. It contains the various publications likely to be of interest to you and can be obtained by going to the reception desk at the borough hall.

Moreover, if you require specific information about anything, you can contact our Resident Services office at 463-7100, extension 5215, or by e-mail at [information.brossard@ville.longueuil.qc.ca](mailto:information.brossard@ville.longueuil.qc.ca). The Ville de Longueuil website ([longueuil.ca](http://longueuil.ca)) is also a good source of information and is updated regularly.

We invite you to get involved and take active part in borough life. You too can add something to its particular nature and dynamism, and help ensure that the Borough of Brossard remains a choice living environment.



The fall activity season is now in full swing. Take advantage by using the various recreational and cultural facilities available to you.

We are happy to welcome you to our community.

**Nicole Carrier**  
Brossard Borough President and member of the executive committee

### Statutory holiday

The offices of the borough hall, including the library and the Recreation and Community Development counter, will be closed on Monday, October 10, for Thanksgiving.

### Borough Council Meetings

The next public council meetings will take place at 8:00 p.m. on Monday, November 7, and December 12, in borough council chambers at 2001 Rome Boulevard. Members of your borough council can be reached at 463-7031.

### By-laws

#### Water Use

##### Rigorously tested water! Did you know that?

In addition to the daily water tests performed by the sophisticated apparatus installed in water filtration plants, each week a team of technicians carries out more detailed analyses including 56 bacteriological tests, 235 physical and chemical control tests, and 301 residual chlorine tests. An independent audit laboratory also checks the bacteriological quality of the water.

We can therefore certify that the water you consume is of very high quality and that it would be pointless for you to buy any water purification system whatsoever.

#### Water meters

In order to ensure better management of water use and avoid overconsumption, all buildings and residences in the borough are outfitted with a water meter.

Around mid-May of each year, meter readers collect the data from the meters in order to determine actual consumption over the past 12 months and to calculate the amount of the invoice that is usually sent to you in September. This practice ensures that you pay only for the water you actually consume.

**Information: Info-taxes, 463-7272**



#### Environment

##### Household garbage collection

**Wednesdays, between 7:00 a.m. and 6:00 p.m.**

Garbage bags and bins must be put outside after 8:00 p.m. on Tuesday evenings or before 7:00 a.m. on Wednesday mornings. The receptacles used must be closed and watertight, made of metal or plastic, and equipped with rigid outside handles and a cover. They must have a maximum capacity of 100 litres (20 gallons) and may not exceed 25 kg (55 lb) when full. This weight must also be respected in the case of plastic garbage bags.

##### Recycling collection

**Fridays, between 7:00 a.m. and 6:00 p.m.**

Paper and cardboard must be separated from other materials in the bin, and ideally placed in a brown paper bag. The bins must be put out on the street after 8:00 p.m. on Thursdays or before 7:00 a.m. on Fridays. New residents may pick up a free recycling bin at the Recreation and Community Development counter. Additional bins are also available at a cost of \$8 each, taxes included.

##### Hazardous household waste depot

**Municipal shops – 3800 Matte Boulevard**

We invite you to bring your hazardous household waste to the depot at the municipal shops. Please note that pesticides, chemical products and car batteries must be transported in airtight containers and be easily identifiable.

Proof of residency is required for access to the depot (driver's license, vehicle registration papers, tax bill or lease) because only borough citizens benefit from this service free of charge.

From now until the end of the year, the depot will be open on Saturdays, September 24, and October 15 and 22, from 9:00 a.m. to 1:00 p.m.

**Information: Public Works Department, 463-7034**

##### Éco-centre Matrec-Brossard

**8005 Grande Allée (southeast of Highway 30)**

You can get rid of various construction materials by dropping them off at Éco-centre Matrec-Brossard.

To find out the opening hours and fees, call Éco-centre Matrec-Brossard at **462-0503**.

# Renseignements utiles



## Environnement

### Collecte des déchets domestiques

**Le mercredi, entre 7 h et 18 h**

Les sacs et les poubelles doivent être déposés en bordure de la rue après 20 h le mardi ou avant 7 h le mercredi. Les poubelles utilisées doivent être fermées et étanches, fabriquées de métal ou de matière plastique, munies de poignées extérieures rigides et d'un couvercle. Elles doivent être d'une capacité maximale de 100 litres (20 gallons) et ne peuvent excéder 25 kg (55 lb) une fois remplies. Ce poids maximum doit aussi être respecté dans le cas de l'utilisation de sacs de plastique.

### Collecte des matières recyclables

**Le vendredi, entre 7 h et 18 h**



Le papier et le carton doivent être séparés des autres matières dans le bac, idéalement placés dans un sac de papier brun. Les bacs doivent être déposés en bordure de la rue après 20 h le jeudi ou avant 7 h le vendredi.

Les nouveaux résidents peuvent obtenir gratuitement un bac de récupération en se présentant au comptoir du Service du loisir et du développement communautaire. Il est également possible de vous procurer un bac supplémentaire au coût de 8 \$, taxes incluses.

### Dépôt de résidus domestiques dangereux

**Ateliers municipaux – 3800, boulevard Matte**

Nous vous invitons à apporter vos résidus domestiques dangereux au dépôt des ateliers municipaux. Notez que les pesticides, les produits chimiques et les batteries d'automobile doivent être transportés dans des contenants hermétiques et être facilement identifiables.

Une preuve de résidence est requise pour avoir accès au dépôt (permis de conduire, certificat d'enregistrement, compte de taxes ou bail), car seuls les citoyens de l'arrondissement de Brossard bénéficient gratuitement de ce service.

D'ici la fin de l'année, le dépôt sera ouvert les samedis 24 septembre, 15 et 22 octobre de 9 h à 13 h.

**Renseignements : Service des travaux publics, 463-7034**

## Question de civisme

### Par respect pour son voisinage

- À Brossard, le nombre maximum d'animaux autorisé est de deux par propriété et la garde d'animaux sauvages, d'animaux de ferme ou d'animaux de basse-cour est interdite. Ces restrictions ne s'appliquent cependant pas à la zone agricole.
- Les chiens doivent porter une médaille d'immatriculation et être tenus en laisse en tout temps ou rester à l'intérieur d'un terrain clôturé. À l'exception des chiens-guides, leur présence est interdite dans les parcs et autres endroits publics.
- Les propriétaires de chat doivent garder leur animal sur leur propriété.
- Les propriétaires de chiens et de chats doivent ramasser les excréments de leur animal.
- Le fait de nourrir des oiseaux, des écureuils ou tout autre animal de manière à empêcher l'usage paisible de la propriété dans le voisinage constitue une nuisance.
- Les plaintes concernant les animaux errants, malades ou morts doivent être acheminées à la **Société de contrôle d'animaux domestiques, au 656-1007**.

### Saviez-vous que... ?

Le fait de déposer ses ordures ménagères sur la propriété publique (places publiques, traverses, parcs et autres terrains publics) constitue une nuisance. Quiconque contrevient à ce règlement est passible d'une amende minimale de 100 \$.

**Renseignements : Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection, 463-7033**

## Utilisation de l'eau

### Une eau analysée minutieusement !

#### Saviez-vous que... ?

En plus des analyses quotidiennes d'eau effectuées par les appareils sophistiqués installés aux usines de filtration, une équipe de techniciens et de techniciennes procède, chaque semaine, à des analyses plus poussées : 56 analyses bactériologiques, 235 analyses de contrôle physique et chimique et 301 analyses de chlore résiduel. Un laboratoire de contrôle indépendant vérifie aussi la qualité bactériologique de l'eau.

Nous sommes donc en mesure de vous certifier que l'eau que vous consommez est de très haute qualité et qu'il serait superflu de vous procurer quelque système d'assainissement d'eau que ce soit.

#### Eau rouillée

Lorsque des travaux sont effectués sur le réseau ou au moment de bris, la turbulence peut faire décoller la rouille dans certains tuyaux. L'eau rouillée ne contient aucun coliforme et ne représente aucun danger pour la consommation. Elle peut cependant tacher les vêtements. Pour la rendre claire, il suffit de la laisser couler une quinzaine de minutes avant de la consommer ou de l'utiliser pour la lessive.

**Renseignements : Service des travaux publics, 463-7034**



#### Compteur d'eau

Afin de mieux gérer l'utilisation de l'eau et d'éviter la surconsommation, tous les bâtiments et résidences de l'arrondissement sont munis d'un compteur.

Vers la mi-mai de chaque année, des préposés recueillent les données des compteurs d'eau afin d'établir la consommation réelle des 12 derniers mois et de déterminer le montant de la facture qui vous est généralement acheminée en septembre. Cette façon de procéder fait en sorte que vous payez uniquement pour l'eau que vous consommez.

**Renseignements : Info-taxes, 463-7272**

## Éco-centre Matrec-Brossard

**8005, boulevard Grande-Allée  
(au sud-est de l'autoroute 30)**

Vous pouvez vous défaire de différents matériaux en vous rendant à l'Éco-centre Matrec-Brossard.

Jusqu'au dernier samedi d'octobre, l'Éco-centre Matrec-Brossard sera ouvert les lundis, mardis et mercredis de 8 h à 17 h 30; les jeudis et vendredis de 8 h à 20 h et les samedis de 8 h à 16 h.

### Catégories Tarifs incluant les taxes

(2,5 m<sup>3</sup> ou moins)

Béton/asphalte	28,75 \$
Bois*	28,75 \$
Matériaux secs*	34,50 \$
Métaux	Gratuit
Carton*	Gratuit
Pneus*	Gratuit
Terre et tourbe*	28,75 \$

\* Il est à noter que certains matériaux sont refusés dans ces catégories.

**Renseignements : Éco-centre Matrec-Brossard, 462-0503**

## Prévention des incendies

### Avertisseur de fumée

Chaque logement doit avoir au moins un avertisseur de fumée fonctionnel par étage, y compris le sous-sol. L'installation, la réparation ou le remplacement des avertisseurs de fumée dans le logement sont la responsabilité du propriétaire. Pour sa part, le locataire doit s'assurer du bon fonctionnement de l'avertisseur; il doit notamment changer les piles régulièrement et aviser immédiatement le propriétaire s'il constate que l'avertisseur est défectueux.

### Ramonnage de cheminées

Il est obligatoire de faire ramoner, au moins une fois par année, toute cheminée raccordée à une installation de chauffage à combustible solide.

L'arrondissement de Brossard n'émet plus de permis de sollicitation aux entrepreneurs spécialisés pour ce service. Nous vous recommandons toutefois de faire appel à un ramonneur membre de l'Association des professionnels en chauffage (APC). Par ailleurs, si la cheminée ou le foyer nécessite des réparations, il est important de vous assurer que le ramonneur, ou tout autre professionnel qui effectuera les travaux, détient un permis de la Régie du bâtiment. Pour plus de détails, consultez la page 17 du cahier institutionnel.

**Renseignements : Service de sécurité incendie, 463-7038**

## Le Salon des métiers d'art de Brossard

Un rendez-vous à ne pas manquer avant les fêtes !

Le Service du loisir et du développement communautaire et le comité organisateur vous convient au 12<sup>e</sup> Salon des métiers d'art de Brossard qui se tiendra au Centre socioculturel du 25 au 27 novembre 2005. Au programme : un éventail incomparable de créations exclusives présentées par plus de 60 artisans, une vaste sélection de produits du terroir québécois, ainsi que l'espace loft, une nouveauté de cette année.

Un événement féérique foisonnant d'idées cadeaux originales !



### Horaire :

le vendredi 25 novembre de 19 h 30 à 21 h 30;  
le samedi 26 novembre de 10 h à 19 h;  
le dimanche 27 novembre de 11 h à 17 h.

L'entrée et le stationnement sont gratuits.

Renseignements : 463-7100, poste 5218

## Le Loisard : un document à consulter

Publié en mars, en août et en décembre de chaque année, le *Loisard* vous renseigne sur les activités offertes par les organismes accrédités, la bibliothèque et le Service du loisir et du développement communautaire.

La prochaine édition sera distribuée les 7 et 8 décembre. Elle sera également disponible dans le site Internet de la Ville ([longueuil.ca](http://longueuil.ca)) à partir de la page d'accueil de l'arrondissement.

Nous vous invitons aussi à consulter régulièrement le site Internet de la Ville et les journaux locaux afin de connaître l'ensemble des activités et des événements spéciaux qui se déroulent sur le territoire de l'arrondissement de Brossard.

# Loisir et culture

## Des loisirs pour toute la famille

### Le sport et le plein air

Plusieurs installations de sport et de plein air sont mises à la disposition de la population : parcs et espaces verts, parc de rouli-roulant, piscines intérieures, piscines et pataugeoires extérieures, plateaux de jeux extérieurs, gymnases, terrains de balle, terrains de tennis, terrains de soccer ainsi qu'un important réseau de sentiers polyvalents pour la marche, le jogging, le cyclisme et le patin à roues alignées.

Grâce à l'initiative et à la précieuse collaboration des organismes accrédités de l'arrondissement, des compétitions sportives d'envergure provinciale, nationale et internationale se tiennent chaque année à Brossard.

### Les arts et la culture

Afin de répondre aux attentes de la population, de nombreux organismes se joignent au Service du loisir et du développement communautaire (S.L.D.C.) pour offrir un vaste choix de services et d'activités.

Chaque année, le S.L.D.C. présente une programmation de spectacles mettant en scène des artistes professionnels (théâtre pour enfants, café-concerts, variétés et théâtre), des expositions au Hall des arts de l'hôtel de ville et à la Galerie Renée-Blain du Centre socioculturel, ainsi que des événements particuliers tels le *Salon des arts visuels*, le *Salon des métiers d'art* et les *Journées de la culture*.

### Bien plus que des prêts de documents à la bibliothèque

La bibliothèque de Brossard se démarque par son dynamisme et la diversité de ses services :

- prêt et location de documents;
- programmes d'animation pour les enfants, les adolescents et les adultes;
- salles de travail pour de petits groupes;
- salle de généalogie;
- plus de 30 ordinateurs avec accès à Internet;
- un centre d'affaires à l'intention des entreprises et des personnes qui sont à la recherche d'un emploi.

## Expositions : un automne prometteur

### À la Galerie Renée-Blain du Centre socioculturel

2905, avenue San-Francisco

#### Jusqu'au 6 octobre Groupe d'estampiers de Zocalo

##### Du cuivre au papier

Techniques d'eaux-fortes

Activités spéciales à l'occasion des *Journées de la culture*, le dimanche 2 octobre à 13 h 30



#### Du 16 octobre au 13 novembre Fernand Toupin

Acrylique, aquarelle, gouache

#### Jusqu'au 27 octobre Caroline Singler

##### Je te raconte une histoire...

Acrylique



#### Du 4 novembre au 5 janvier

##### Réal Beaudoin

##### Divers blancs d'hiver

Photographie

#### Du 20 novembre au 18 décembre Élizabeth Picard

##### Aspirations

Sculpture et installation

Renseignements : 463-7100, poste 5203

## Bibliothèque • Bénévoles recherchés

### Programme d'aide aux devoirs en mathématiques

Ce programme s'adresse aux jeunes de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> année du secondaire. Toute personne intéressée à se joindre à l'équipe de bénévoles doit être au moins en 4<sup>e</sup> secondaire et être douée en mathématique.

Renseignements : Martha Frey,  
463-7100, poste 5285

### Pratique libre sur Internet

Des périodes de pratique sur Internet sont offertes aux adultes qui ont suivi une formation de base. Afin d'agir bénévolement comme personnes-ressources, nous recherchons des étudiants de niveau secondaire, ayant une très bonne connaissance de l'Internet, pour répondre aux questions de ces adultes.



## 2005-2006

### Des spectacles hauts en couleur

#### Octobre

- 1 Les Amazones  
15 Sol  
23 Serge Bédrossian

#### Novembre

- 5 François Morency  
12 Diane Tell  
13 Le petit chaperon rouge

#### Décembre

- 3 Cyrano, Juliette et les autres  
11 Danys Hamel

- 11 Janusz et Magdalena Wolny

#### Janvier

- 28 François Massicotte

#### Février

- 5 Paul Kunigis  
12 Souris Bouquine raconte...

- 19 Gargarin Way

#### Mars

- 5 Lorraine Desmarais  
18 Michel Rivard  
25 Gilles Vigneault  
26 Hé Djéré!

Théâtre  
Théâtre  
Chanson

Humour  
Chanson  
Théâtre  
enfants

Théâtre  
Théâtre  
enfants  
Concert

Humour

Musique  
Théâtre  
enfants  
Théâtre

Musique  
Chanson  
Chanson  
Théâtre  
enfants

Info-billetterie : 463-7133

## Une saison estivale réussie à la Halte des artistes

Pour une troisième année, le parc Radisson a fait place aux arts visuels, cet été. Tous les vendredis, du 3 juin au 12 août, des artistes peintres se sont donnés rendez-vous à la Halte des artistes afin de partager leur passion commune. Ces rencontres furent également une occasion privilégiée pour les amateurs d'art et les promeneurs d'assister à la création d'œuvres.

Cette activité a été réalisée par Carole Nadeau, artiste peintre de l'arrondissement de Brossard, en collaboration avec le Service du loisir et du développement communautaire.

## Semaine des bibliothèques publiques

Du 16 au 22 octobre

Venez découvrir les coulisses de la bibliothèque en profitant d'une visite guidée le jeudi 20 octobre entre 10 h 30 et 14 h. Une occasion de participer également au tirage de cinq chèques-cadeaux de 1 000 \$ offerts par les librairies Renaud-Bray.

Renseignements : 463-7130 ou  
[www.longueuil.ca/brossard/biblio](http://www.longueuil.ca/brossard/biblio)